BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

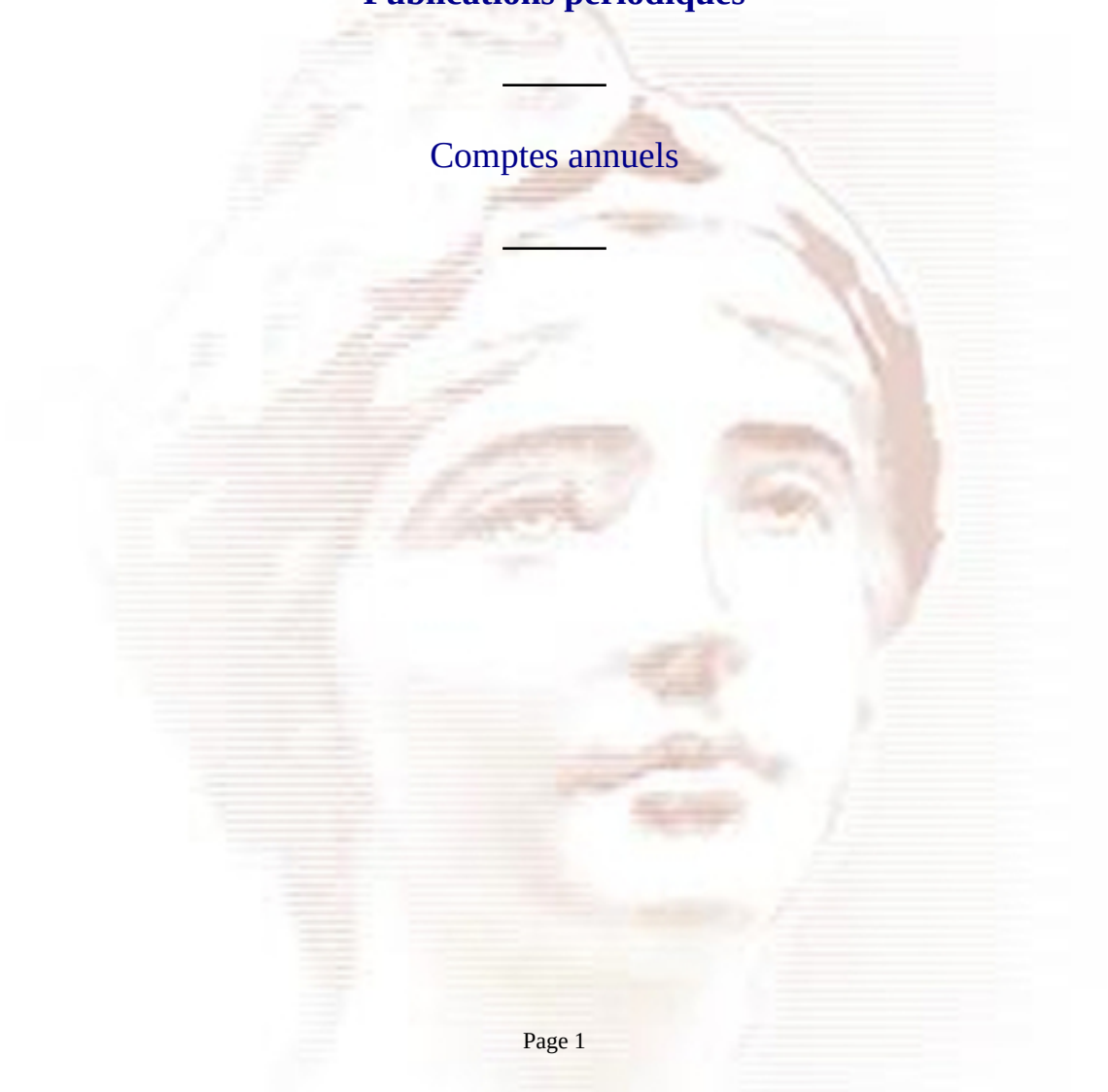
PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Publications périodiques

Comptes annuels



ALMA SAS

Société par actions simplifiée au capital de 373.718,41 euros
Siège social : 176 Avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine
839 100 575 RCS Nanterre
(la « **Société** »)

A. — Comptes clos au 31 décembre 2022

I. — Bilan actif et passif
(En milliers d'Euros)

ACTIF	Notes	31/12/2022 Exercice 12 mois	31/12/2021 Exercice 6 mois
Créances sur les EC et assimilés	1	65 921	49 667
Opérations avec la clientèle actif	2	21 084	36 602
Obligation et autres titres à revenu fixe	3	38 096	0
Parts dans les entreprises liées		0	0
Immobilisations incorporelles	4	12 639	3 950
Immobilisations corporelles	4	905	503
Autres actifs	5	1 970	1 124
Comptes de régularisation actif	6	536	275
Total actif		**141 152**	**92 122**

PASSIF	Notes	31/12/2022 Exercice 12 mois	31/12/2021 Exercice 6 mois
Dettes EC et assimilées	7	11 522	11 889
Opérations avec la clientèle passif	9	6 692	0
Dettes représentées par un titre	8	8 575	16 696
Autres passifs	10	13 694	9 518
Comptes de régularisation passif	11	292	1
Provisions pour risques et charges	12	285	282
Capitaux propres	13	100 092	53 736
dont résultat de l'exercice		-32 864	-4 416
Total passif		**141 152**	**92 122**

II. — Hors Bilan

	31/12/2022	31/12/2021
Engagements donnés	**7 834**	**0**
Engagements de financements	7 834	0
Engagements de garantie	0	0
Engagements sur titres	0	0
Engagements reçus	**0**	**0**
Engagements de financements	0	0
Engagements de garantie	0	0
Engagements sur titres	0	0

III. — Compte de résultat

(En milliers d'Euros)	Notes	31/12/2022 Exercice 12 mois	31/12/2021 Exercice 6 mois
Intérêts et produits assimilés	14	1 072	16
Intérêts et charges assimilées	15	-1 480	-613
Revenus des titres à revenu fixe	16	383	0
Commissions – Produits	17	34 462	9 308
Commissions – Charge	17	-4 397	-1 240
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement assimilés	1	-965	0
Portefeuille de négociation		0	-2
Autres produits d'exploitation bancaire	19	3 129	984
Autres charges d'exploitation bancaire		-12 571	-3 700
Produit Net Bancaire		**19 631**	**4 753**
Charges générales d'exploitation	20	-40 224	-8 682
Dotations aux amortissements	4	-3 648	-472
Résultat brut d'exploitation		**-24 241**	**-4 401**
Coût du risque	21	-8 646	-309
Résultat d'exploitation		**-32 887**	**-4 711**
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		0	0
Résultat courant avant impôts		**-32 887**	**-4 711**
Impôts sur les bénéfices	22	23	295
Résultat net		**-32 864**	**-4 416**

IV. — Annexe aux comptes annuels

Présentation de la société

La société Alma a été immatriculée le 16 avril 2018 et il s'agit de son cinquième exercice social. Au 31/12/2022, notre Société emploie 307 salariés contre 141 au titre de l'exercice précédent. La Société a pour but de proposer des services de paiements en plusieurs fois (paiement en 1, 2, 3 ou 4 fois) et des financements affectés (à des maturités supérieures à 90 jours) en France et en Europe.

Faits marquants

Durant l'exercice écoulé, la Société s'est fortement développée, nous illustrons ici ce développement par quelques chiffres :

- Le nombre de marchands actifs est passé de 5 636 au 31 décembre 2021 à 12 250 au 31 décembre 2022 soit une augmentation de 117 % ;
- Le volume de paiements traité est passé de 406 M€ entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2021 à 1 077 M€ entre le 1er Janvier 2022 et le 31 Décembre 2022 soit une augmentation de 165 %.

Ainsi, au cours de ce cinquième exercice social, la Société a réalisé un produit net bancaire de 19,631 keuros et a dégagé une perte de (32,864) keuros contre une perte de (4 416) euros au titre de l'exercice précédent de 6 mois.

Alma a diversifié son activité :

- A l'international, depuis 2021 elle s'est implantée dans 5 pays (Allemagne, Italie, Espagne, Belgique et Pays-Bas). Le volume de paiements traité à l'international est passé de 3 M€ entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2021 à 43 M€ entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 soit une multiplication par 14 ;
- Dans sa palette de produits, après avoir lancé en Novembre 2021 le paiement en 10 et 12 fois, elle propose depuis Juin 2022 le paiement en 24 fois.

Le 28 janvier 2022, les associés d'Alma se sont réunis afin d'approuver la réalisation d'un tour de financement en fonds propre d'un montant total maximum de 110 000 014,41 euros (prime d'émission incluse) visant à renforcer ses capitaux propres et permettre ainsi le développement de ses activités.

En juillet 2022, Alma a lancé un deuxième fonds commun de titrisation (FCT Alma 2022) avec la BNP comme principal investisseur dont la taille potentielle est de 340 millions d'euros et qui est consolidé dans les comptes du groupe Alma.

En septembre 2022, Alma a remporté l'appel d'offres pour devenir prestataire de paiement en plusieurs fois pour la SNCF ce qui permettra à leurs usagers de payer leurs billets en 3 fois sur les sites et applications de vente à partir de juillet 2023.

Évènements postérieurs à la clôture

En date du 28 Janvier 2023 il a été décidé une attribution de 189 901 BSPCE-5 avec un prix d'exercice de 14.19€ (dont 0,01 euro de valeur nominale).

Principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Comparabilité et continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement ANC N°2014-07.

A noter :

1. Changement de présentation : la reconnaissance des encours latents de clientèle en engagements hors bilan et plus en dette

 Lorsqu'un client final choisit de payer avec Alma, ce choix nous engage dans le même instant de raison à payer le montant du panier acheté au marchand. Ce paiement ne survient cependant pas instantanément et ces sommes dues aux marchands à l'arrêté étaient donc reconnues en dette.

 La créance naissant non pas au moment du premier paiement mais au moment du paiement du marchand, un changement de présentation a été opéré pour que seul l'engagement donné par Alma au marchand soit reconnu en hors bilan à l'arrêté.

2. Changement d'estimation : la méthode de calcul de coût du risque a été uniformisée et individualisée

 Jusqu'en 2021, Alma avait une vision de coût du risque par cohorte de créances ; la croissance des offres de financements, l'arrêt de nos relation avec les assureurs Wakam et Hokodo et la structuration plus avancée de nos méthodes de reconnaissance de coût du risque nous ont poussés à :
 - Individualiser le calcul de dépréciation créance par créance
 - Définir des règles de dépréciations différentes entre les services de paiement (déclassés en défaut à partir de 30 jours de défaut) et les services de financement (déclassés à partir de 90 jours)
 - Adosser ces dépréciations à des courbes de recouvrement basées sur données historiques prenant en compte notamment le type de produit, le nombre de mensualités payées et l'antériorité du défaut

3. La méthode d'étalement des produits de commission marchands sur les produits longs

 A noter qu'à partir de 2022 Alma étale une partie des commissions reçues sur ces produits de financement au même rythme que sont reconnus leurs coûts directs. Les produits associés à des créances cédées à des FCT sont reconnus immédiatement.

Notes sur les comptes de Bilan

Note 1 : Créances sur les EC et assimilés

Ce poste regroupe toutes les créances, y compris les créances subordonnées, détenues au titre d'opérations bancaires, sur des établissements de crédit, à l'exception de celles matérialisées par un titre.

Chez Alma l'exhaustivité de ces créances sont des comptes à vue ouverts dans les livres des banques utilisés par Alma pour son activité. La totalité de ces créances sur les EC et assimilés ont donc des durées restantes à courir inférieures à 3 mois.

Créances sur EC et assimilés (en milliers d'Euros)	2022	2021
A moins de 3 mois	65 921	49 667
Total	**65 921**	**49 667**

Note 2 : Opérations avec la clientèle à l'actif

Ce poste regroupe l'ensemble des créances, y compris les créances subordonnées et les créances affacturées, détenues sur des agents économiques autres que les établissements de crédit, à l'exception de celles qui sont matérialisées par un titre.

Chez Alma, l'exhaustivité de ces créances est issue de l'activité de paiement en plusieurs fois ou différée et des services de financement de l'entité ;

Les produits de BNPL (de l'anglais *Buy Now Pay Later*) incluent le paiement en 2 fois, 3 fois et 4 fois et les produits de financements s'étalent d'une maturité allant de 5 mois à 24 mois

Les créances client sont dépréciés en suivant les profils historiques de recouvrement :

- à partir de 30 jours de retard sur les produits de BNPL (P2X au P4X)
- à partir de 90 jours de retard pour les offres de financements

Les créances sur marchands débiteurs sont dépréciées après 90 jours de retard.
A noter que vue la faible antériorité des activités d'Alma, il a été décidé de ne pas catégoriser de créances en irrécouvrable.

Ci-dessous le détail du poste par produit et antériorité :

Opération avec la clientèle (en milliers d'Euros)	Notes	2022	2021
Clients		**20 101**	**36 602**
Créances clients	**A**	19 211	34 261
Créances clients douteuses (brut)	**B**	12 457	5 086
Dépréciations créances clients		-11 837	-2 745
Diverses autres créances sur la clientèle		270	-
Marchands		**984**	**0**
Créances marchands		984	0
Créances marchands douteuses (brut)		0	0
Dépréciations créances marchands		0	0
Total		**21 084**	**36 602**

Créances clients / Produits (en milliers d'Euros)	Notes	2022
Diff2ré		774
P2X		2 567
P3X		3 198
P4X		6 600
P10X		2 683
P12X		734
P24X		471
Others (P5/P9X)		2 184
Total	**A**	**19 211**

Créances clients / Échéance (en milliers d'Euros)	Notes	2022
< 3 mois		515
3 – 12 mois		18 224
1 – 5 ans		472
> 5 ans		0
Total		**19 211**

Créances clients douteuses / Produit (en milliers d'Euros)	Notes	2022
Différé		1 624
P2X		150
P3X		1 533
P4X		7 570
P10X		963
P12X		153
P24X		60
P1X		380
Others (P5 / P9X)		24
Total	**B**	**12 457**

Créances clients douteuses / Échéances (En milliers d'Euros)	2022
< 3 mois	1 773
3 – 12 mois	6 338
1 an – 5 ans	4 345
> 5 ans	0
Total	**12 457**

Les créances douteuses étant déchues de leur terme au moment de leur déclassement, les échéances résiduelles des créances en défaut à l'arrêté ne sont pas présentées.

Note 3 : Obligations et autres titres à revenus fixes

Les obligations et autres titres à revenus fixes sont composés au 31/12/2022 principalement de 17 930 k€ des titres de placement du FCT Alma 2022 tranche mezzanine et de 21 131 k€ de titres d'investissement du FCT Alma 2022 tranche junior dépréciée pour 965 k€.

L'évaluation des titres de parts Junior repose sur l'article 2422-4 du recueil des normes comptables du secteur bancaire, indiquant que ces parts sont évaluées pour leur valeur actualisée, laquelle est calculée à partir du plus élevé des deux taux constatés lors de la création de l'organisme de titrisation :

- le taux de rendement des parts
- le taux de rendement des actifs sans risques de signature d'une durée identique à celle des parts

La tranche Junior a une maturité de deux ans, l'évaluation se fera sur la base du taux de rendement d'une OAT française d'une maturité égale à celle du véhicule.

Obligations et autres titres à revenus fixes (En milliers d'Euros)	2022	2021
Titres de placement - Alma FCT 2022 tranche mezzanine	*17 930*	*0*
Titres d'investissement - Alma FCT 2022 tranche junior	*21 131*	*0*
Dépréciation de la tranche Junior	*-965*	*0*
Total	**38 096**	**0**

Parts dans les entreprises liées (En milliers d'Euros)	2022	2021
Titres de participations dans d'autres entreprises à caractère financier - FCT Alma 2022 Tranche Equity	*0,3*	
Total	**0,3**	**0**

Note 4 : Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles

Alma immobilise une partie des frais engagés pour développer son produit et ses projets de développement sur son modèle de scoring des créances. Les projets ainsi immobilisés sont amortis linéairement sur 36 mois.

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisées à l'actif.

Les dépenses pour la solution Alma de paiement en plusieurs fois ont été immobilisées. Les projets sont valorisés en sommant les rémunérations des salariés et des consultants externes travaillant dans les équipes de développement proratisé au temps passé sur des projets immobilisables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de bureau et info : 2 à 3 ans
- Mobilier : 5 ans
- Installations et agencements : 5 ans

Tableau de Variation des immobilisations :

Valeur brute :

Immobilisations corporelles (en milliers d'Euros)	Stock au 31/12/2021	Acquisition	Activation	Cession	Stock au 31 /12 /2022
Aménagement et constructions	106	51	0	0	157
Matériel de bureau et informatique	364	638	0	0	1 003
Mobilier	158	3	0	0	16
Total	**629**	**706**	**0**	**14**	**1 320**

Immobilisations incorporelles(en milliers d'Euros)	Stock au 31/12/2021	Acquisition	Activation	Cession	Stock au 31 /12 /2022
Concessions et droits similaires, brevets, licences	4 696	0	12 047	0	16 744
Total	**4 696**	**0**	**12 047**	**0**	**16 744**

Amortissements :

Amortissement immobilisations corporelles (en milliers d'Euros)	Stock au 31 /12/2021	Amortissement	Dépréciations	Stock au 31/12/2022
Aménagement et constructions	5	13	0	18
Matériel de bureau et informatique	108	260	0	368
Mobilier	13	16	0	29
Total	**126**	**289**	**0**	**415**

Amortissement immobilisations incorporelles (en milliers d'Euros)	Stock au 31 /12/2021	Amortissement	Dépréciations	Stock au 31/12/2022
Concessions et droits similaires, brevets, licences	746	3 359	0	4 105
Total	**746**	**3 359**	**0**	**4 105**

Note 5 : Autres actifs

Les autres actifs sont composés de :

- Dépôts de garantie versés par l'entité pour 1 043 k€ dont une majorité en garantie de financement auprès d'un marchand d'Alma et pour les locaux de parisiens de la société ;
- Le crédit Impôt Recherche 2021 pour 318 k€ ;
- Des dépôts de garantie divers pour 192 k€ ;
- Des FAE pour 115 k€ ;
- TVA déductible et sur FNP pour 182 k€

Note 6 : Comptes de régularisation actif

Ce compte est composé des charges constatées d'avance pour la totalité, soit 536 k€. Ce poste est principalement composé d'une charge constatée d'avance pour les locaux parisiens d'Alma pour 110k€ et de divers fournisseurs comme Linkedin pour 104 k€, Datadog 48k€ ou Cybelangel 40k€.

Note 7 : Dettes sur les EC et assimilés

Ce poste recouvre les dettes à l'égard d'établissements de crédit et assimilés à l'exception des emprunts subordonnés et des dettes matérialisées par un titre :

Dettes EC et assimilés (En milliers d'Euros)	2022
< 3 mois	1 687
3 – 6mois	0
6 – 12 mois	147
1 an – 5 ans	9 688
Total	**11 522**

Note 8 : Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par des titres sont composés d'emprunts obligataires non convertibles dont la maturité est détaillée ci-dessous :

Autres emprunts obligataires (En milliers d'Euros)	2022
< 3 mois	3 125
3 – 6mois	300
6 – 12 mois	150
1 an – 5 ans	5 000
Total	**8 575**

Note 9 : Opérations avec la clientèle

Au 31/12/2022, les opérations avec la clientèle s'élèvent à 6 692 k€. Ce poste est composé de 5 294 k€ de dettes marchands et de 1 398 k€ de dettes sur avance marchands.

A noter que comme expliqué à la section des principes et méthodes comptables les sommes dues aux marchands avant le paiement du fruit des transactions de leurs clients sont reconnues comme engagements données en Hors Bilan.

Note 10 : Autres passifs

Les autres passifs d'Alma sont exclusivement composés de dettes envers des tiers détaillés dans le tableau ci-dessous :

Autres passifs (en milliers d'Euros)	2022	2021
Dettes marchands	0	6 626
FCT Alma	8 462	301
Passifs sociaux et associés	3 048	1 392
Fournisseurs et comptes rattachés	1 535	1 071
Passifs fiscaux	650	140
Clients et comptes rattachés	0	-12
Total	**13 694**	**9 518**

En notant que notamment :

- Le classement des créances octroyées aux consommateurs finaux mais pas encore payées aux marchands partenaires d'Alma reconnues en autres passifs en 2021 et en Hors bilan (engagements donnés) en 2022 (Cf. Changement de présentation § principes et méthodes comptables);
- Le poste FCT Alma reprend la position nette entre Alma et ses fonds communs de titrisation à l'arrêté égal au net entre les créances cédées aux fonds, les collectes et la performance redistribuée ;
- Les passifs sociaux et associés sont composés des provisions pour congés payés, retraite et sécurité sociale ;
- Les passifs fiscaux correspondent à la position nette de TVA collectée.

Note 11 : Comptes de régularisation passif

Cet agrégat est composé pour 242k€ de suspens issuing cartes.

Note 12 : Provisions pour risques et charges

Une provision pour risque et charges de 282 k€ a été dotée pendant l'exercice se clôturant au 31 décembre 2021, provision maintenue au 31 décembre 2022.

Note 13 : Capitaux propres

Les capitaux propres sont composés de :

- Le capital souscrit appelé et versé qui est égal à la valeur nominale des actions, parts et autres titres composant le capital social
- Les primes d'émission liées au capital souscrit
- Les bons de souscription d'actions
- Le report à nouveau qui est le montant du résultat cumulé des exercices précédents
- Le résultat de l'exercice en cours

Ci-dessous le tableau de variation des capitaux propres :

Capitaux propres	31/12/2021	Augmentation	Diminution	Affectation	31/12/2022
Capital social	316	57	0	0	373
Primes d'émission	62 654	78 167	0	0	140 821
Bons de souscriptions d'actions	915	996	0	0	1 911
Report à nouveau	-5 733			-4 416	-10 149
Résultat de l'exercice	-4 416	-32 864		4 416	-32 865
Total	**53 736**	**46 356**	**0**	**0**	**100 091**

Notes sur le Hors Bilan

Les engagements hors bilan au 31/12/2022 sont de 7 834 k€ et regroupent les encours octroyés aux consommateurs finaux mais pas encore payés aux marchands partenaires.

A noter que ces sommes étaient reconnues en autres passifs en 2021.

Engagements reçus et donnés (En milliers d'Euros)	31/12/2022	31/12/2021
Engagements donnés	**7 834**	**0**
Engagements de financement	7 834	0
Engagements de garantie	0	0
Engagements sur titres	0	0
Engagements reçus	**0**	**0**
Engagements de financement	0	0
Engagements de garantie	0	0
Engagements sur titres	0	0

Notes sur le Compte de résultat

Note 14 : Intérêts et produits assimilés

Les intérêts et produits assimilés de 1,072 k€ correspondent aux intérêts des crédits longs accordés aux consommateurs ayant utilisé Alma vs. 16 k€ au 31/12/2021.

Note 15 : Intérêts et charges assimilés

Les intérêts et charges assimilés s'élèvent à 1 480k€ au 31/12/2022 vs. 613 k€ au 31/12/2021 et sont réparties de la manière suivante entre les charges sur EC et assimilés et sur emprunts obligataires.

Intérêts et charges assimilés (En milliers d'Euros)	31/12/2022	31/12//2021
Sur les EC et assimilés	-835	-256
Sur emprunts obligataires	-645	-356
Total	**-1 480**	**-613**

Note 16 : Revenus des titres à revenu fixe

Les revenus des titres à revenu fixe sont les intérêts de la tranche mezzanine du FCT Alma 2022 pour 383 k€ vs 0 k€ au 31/12/2021.

Note 17 : Commissions

A noter qu'à partir de 2022 Alma étale une partie des commissions reçues sur les produits de financement au même rythme que sont reconnus leurs coûts directs. Les produits associés à des créances cédées à des FCT sont reconnus immédiatement.

Produits :

Les produits de commission sont de 34 462 k€ au 31/12/2022 vs. 9 308 k€ au 31/12/2021. La répartition par produit est présentée dans le tableau suivant :

Commissions - Produits	31/12/2022	31/12/2021
P2X au P8X	28 594	8 927
Produits de crédit	5 867	381
Total	**34 462**	**9 308**

Les produits de commissions sont principalement sur les produits P2X au P8X car ils représentent la majorité des flux d'Alma. Ces commissions sont payées par les marchands et les clients en contrepartie du service rendu par Alma qui porte la créance des clients finaux.

Charges :

Les charges de commission de 4 397 k€ au 31/12/2022 vs. 1 240 k€ au 31/12/2021 sont réparties entre :

- les frais pour l'acquisition des flux de carte permettant aux clients de payer directement avec leur carte sur les TPE ou en ligne ;
- les prestataires de virement utilisés par Alma pour transférer aux marchands le fruit de leurs transactions.

Commissions – Charges (En milliers d'Euros)	31/12/2022	31/12/2021
Acquisition de flux cartes	**-4 077**	**-1 182**
Stripe	*-3 200*	*-1 101*
Adyen	*-758*	*-81*
Checkout	*-119*	*0*
Prestataire de virements	**-320**	**-58**
Anytime	*0*	*-27*
Swan	*-320*	*-31*
Total	**-4 397**	**-1 240**

Note 18 : Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés

Les gains ou pertes sur opérations de portefeuilles correspondent pour la totalité (965 k€) à la dotation aux provisions pour dépréciation des titres de placement de la tranche junior du FCT2.

Note 19 : Autres produits et autres charges d'exploitation bancaire

Les autres produits d'exploitation bancaire de 3 129 k€ (vs. 984 k€ en 2021) sont principalement composés de l'excess spread reçu par Alma si les créances cédées au FCT Alma 2021 dépassent le montant de décote à l'origine dans le véhicule ainsi que des commissions reçues par Alma en tant qu'agent de calcul et *servicer* des FCT Alma 2021 et Alma 2022 (2 953 k€).

Les autres charges d'exploitation bancaire de 12 571 k€ (vs. 3 700 k€ en 2021) sont principalement composés des décotes de cession reconnues lors des cessions de créances Alma au FCT Alma 2021 et des coûts de fonctionnement du FCT Alma 2022.

Autres produits et autres charges d'exploitation bancaire (En milliers d'Euros)	31/12/2022		31/12/2021	
	Produit	Charge	Produit	Charge
Charges et produits liés aux FCT	2 953	-1 801	963	-
Autres	176	-749	21	-136
Pertes sur cessions de créances	0	-10 022	-	-3 563
Total	**3 129**	**-12 571**	**984**	**-3 700**

Note 20 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 40 224 k€ au 31/12/2022 vs. 8 682 k€ au 31 12 2021 et se composent comme suit :

Charges générales d'exploitation (En milliers d'Euros)	31/12/2022	31/12/2021
Autres achats et charges externes	-26 171	-5 111
Salaires et traitements	-14 440	-3 606
Charges sociales	-9 135	-1 782
Impôts, taxes et versements assimilés	-2 526	-559
Production immobilisée	12 047	2 657
Total	**-40 224**	**-8 401**

Note 21 : Coût du risque

Le coût du risque reprend toutes les dotations et reprises sur dépréciation de créances auprès des clients et des marchands.

Pour rappel, les créances client sont dépréciés en suivant les profils historiques de recouvrement :

- à partir de 30 jours de retard sur les produits de BNPL (P2X au P4X)
- à partir de 90 jours de retard pour les offres de financements

Les créances sur marchands débiteurs sont dépréciées après 90 jours de retard.

Tableau récapitulatif du coût du risque	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Alma Clients	**A**	*-9 093*	*-16*
Alma Marchands		*0*	*0*
Assurance		*447*	*-293*
Total	**B**	**-8 646**	**-309**

Dotation nette aux dépréciations clients finaux	Notes	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Créances clients	**A**	*-11 837*	*-2 745*	-9 093
Créances marchands		*0*	*0*	0

Remboursements d'assurance reçus	Notes	31/12/2022	31/12/2021
WAKAM		*0*	*-293*
HOKODO	***B***	*447*	*17*
Total		**447**	**-276**

Pour des raisons opérationnelles, les variations de coût du risque sont présentées en variations nettes.

Note 22 : Impôts

Au 31/12/2022 les impôts sur les bénéfices sont composés intégralement du Crédit d'impôt recherche (23 k€).

Autres informations

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	31 622 683	0,01
Titres émis pendant l'exercice	5 758 197	0,01
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	37 380 880	0,01

Le capital social est fixé à la somme de 373 380 keuros, divisé en 37 380 880 actions ordinaires de valeur nominale de 0,01 euro, entièrement souscrites et libérées.

Proposition d'affectation du résultat

Nous proposons d'affecter la perte de l'exercice, soit la somme de (32 864) k euros en totalité au compte de report à nouveau.

Le solde du compte report à nouveau sera porté de la somme de (10 149) k euros à la somme de (43 013) k euros.

Le résultat par action au 31/12/2022 est de -0,88€.

Fonds commun de titrisation Alma 2021

Alma finance une partie de ces créances grâce à un fonds commun de titrisation exclu du périmètre de consolidation des comptes d'Alma car :

- La capacité effective pour la société de gestion de changer de prestataire pour le recouvrement des créances,
- L'impossibilité de délégation éventuelle du rôle de la société de gestion au cédant,
- Impossibilité de rachat de créances,
- L'encadrement de la garantie donnée.

sont assurés par son règlement.

Les données chiffrées clés concernant cette opération de titrisation sont les suivantes

- 275 MEUR de créances (nominal) ont été cédées pendant le dernier exercice comptable
- L'excess spread généré sur l'exercice s'élève à 3 129 k€

Point sur les BSPCE

Exercices précédents

Lors des exercices précédents, plusieurs souscriptions de BSPCE avaient eu lieu pour un montant de 2990 BSPCE-1 au prix de 24 euros et 4 726 BSPCE-2 au prix de 67,20 euros. Il a été décidé en date du 20 décembre 2019, que chaque BSPCE-1 et BSPCE-2 donnerait droit à 108 actions ordinaires soit un total de 833 328 actions au nominal de 0,01 euro soit une augmentation de capital potentielle de 8 333,28 euros

Une émission de 1 295 598 BSPCE a été votée par décisions unanimes des associés par acte sous seing privé en date du 20 décembre 2019. Il a été décidé que chaque BSPCE donnerait droit à 1 action ordinaire d'une valeur de 0,01 euro soit une augmentation de capital potentielle de 12 955,98 euros.

Par une décision du 1er février 2021, le président constate la réalisation définitive d'une augmentation de capital de 150,12 euros par l'émission de 15 012 actions ordinaires nouvelles résultant de l'exercice de 139 BSPCE-1. La prime d'émission est de 3 185,88 euros.

Les souscripteurs sont :

- Olivier Lance pour 77 BSPCE-1 soit 8 316 actions ordinaires nouvelles
- Matthieu Schneiderwind pour 62 BSPCE-1 soit 6 696 actions ordinaires nouvelles

Par la même décision, le président constate la réalisation définitive d'une augmentation de capital de 259,20 euros par l'émission de 25 920 actions ordinaires nouvelles résultant de l'exercice de 240 BSPCE-2. La prime d'émission est de 15 868,80 euros.

Les souscripteurs sont :

- François Solignac pour 126 BSPCE-2 soit 13 608 actions ordinaires nouvelles
- Marine Esmein pour 114 BSPCE-2 soit 12 312 actions ordinaires nouvelles

Derniers exercices de BSPCE

Depuis le 31/12/2021, Alma fait des émissions de BSPCE trimestrielles, reprises dans le tableau de variation ci-dessous :

BSPCE			
Total au 30/06/2020			**2 202 798,00**
Date	**Nombre émis**	**Exercice**	**Solde**
29/01/2021		13 608	2 189 190
29/01/2021		8 316	2 180 874
29/01/2021		12 312	2 168 562
29/01/2021		6 696	2 161 866
01/02/2021		15 012	2 146 854
01/02/2021		25 920	2 120 934
10/02/2021		28 188	2 092 746
27/05/2021	181 175		2 273 921
Total au 30/06/2021			**2 273 921**
27/02/2021	128 054		2 401 975
31/08/2021	10 829		2 412 804
31/08/2021	113 267		2 526 071
18/09/2021	463 176		2 989 247
04/10/2021	40 420		3 029 667
18/10/2021	84 081		3 113 748
02/11/2021	10 044		3 123 792
15/11/2021	96 587		3 220 379
15/11/2021	25 730		3 246 109
Total au 31/12/2021			**3 246 109**
2/17/2022		914	3 245 195
5/27/2022		7 500	3 237 695
6/3/2022		506	3 237 189
7/22/2022		2 816	3 234 373
8/23/2022		3 475	3 230 898
9/1/2022		8 000	3 222 898
9/8/2022	86 486		3 309 384
10/1/2022		283	3 309 101
10/6/2022		390	3 308 711
11/14/2022		2 004	3 306 707
12/20/2022	189 901		3 496 608
Total au 31/12/2022			**3 496 608**

NB : ce tableau est présenté en nombre d'actions ordinaires d'Alma de façon à présenter une vision homogène des opérations antérieures et postérieures à la division de la valeur nominale des actions et multiplication corrélative du nombre d'actions intervenue le 08/09/2022.

Point sur les BSA

Exercices précédents

Lors de l'exercice précédent plusieurs souscriptions de BSA avaient eu lieu pour un montant de 1 300 BSA-1 au prix de 24 euros et 1 300 BSA-2 au prix de 24 euros.

Une émission de 1 295 598 BSA a été votée par décisions unanimes des associés par acte sous seing privé en date du 20 décembre 2019. Il a été décidé en date du 20 décembre 2019, que chaque BSA-1 et BSA-2 donnerait droit à 108 actions ordinaires soit un total de 140 400 actions au nominal de 0,01 euro soit une augmentation de capital potentielle de 1 404 euros.

Par une décision du 1er février 2021, le président constate la réalisation définitive d'une augmentation de capital de 1 072,44 euros par l'émission de 107 244 actions ordinaires nouvelles résultant de l'exercice de 993 BSA 2018-1 par Guillaume Clavel. La prime d'émission est de 22 759,56 euros.

Exercice 2022

En date du 28 Janvier 2022, il a été décidé l'émission :

- de 4 933 052 ABSA d'une valeur nominale de 0,01 € chacune et 14,18 € de prime d'émission
- de 1 402 609 BSA Ratchet 2022 avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de personnes dénommés donnant chacun droit à la souscription d'un maximum de 10 actions ordinaires de la Société valeur nominale de 0,01 euro et 14,18 € de prime d'émission
- de 326,012 BSA Ratchet 2022 avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de personnes dénommés donnant chacun droit à la souscription d'un maximum de 10 actions ordinaires de la Société valeur nominale de 0,01 euro et 14,18 € de prime d'émission

Détail des dernières émissions du stock de BSA :

Date	Nombre émis	Exercice	Solde
02/05/2018	140 400		140 400
02/05/2018	140 400		280 800
Total au 30/06/2018			**280 800**
22/11/2019		35 100	245 700
22/11/2019	Annulation BSA caducs	105 300	140 400
20/12/2019	1 295 598		1 435 998
Total au 30/06/2020			**1 435 998**
18/12/2020	7 503 469		8 939 467
18/12/2020	3 030 193		11 969 660
02/02/2021		107 244	11 862 416
14/05/2021	328 407		12 190 823
Total au 30/06/2021			**12 190 823**
28/01/2022	4 933 052		17 123 875
28/01/2022	1 402 609		18 526 484
28/01/2022	326 012		18 852 496
Total au 31/12/2022			**18 852 496**

NB : ce tableau est présenté en nombre d'actions ordinaires d'Alma de façon à présenter une vision homogène des opérations antérieures et postérieures à la division de la valeur nominale des actions et multiplication corrélative du nombre d'actions intervenue le 28 Janvier 2022.

Engagements de retraite

A la vue de la taille de la structure, de l'âge, de l'effectif et de la nature de l'activité, aucun engagement de retraite n'a été comptabilisé. A la date de clôture des comptes, 20 % des salariés d'Alma sont encore en période d'essai et l'âge moyen des salariés est de 31 ans. Ainsi, malgré une masse salariale qui augmente, il est toujours considéré que ces engagements sociaux sont non significatifs à la clôture et n'ont pas été intégrés à nos comptes

Effectifs

Les effectifs sont passés de 141 au 31/12/2021 à 307 au 31/12/2022

Effectifs	31/12/2022	31/12/2021
Ingénieurs et cadres	305	139
Mandataires social	2	2
Total	307	141

Honoraires CAC

Honoraires CAC	31/12/2022	31/12/2021
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés – Mazars	70	40
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés - Arvor Finance	14	-
SACC Mazars	14	16
Total	**98**	**56**

Comptes annuels proforma

Alma réalisait historiquement sa clôture au 30 Juin. Avec le passage en Société de financement au cours de l'année 2021, il a été décidé de passer sur une clôture au 31 Décembre.

Les états financiers pro-forma au 31/12/2022 ont été réalisés ci-dessous :

Bilan actif et passif - 31/12/2022 (Exercice de 12 mois)

Actif (En milliers d'Euros)	Notes	12 mois	
		31/12/2022	31/12/2021
Créances sur les EC et assimilées	1	65 921	49 667
Opérations avec la clientèle actif	2	21 084	36 602
Obligation et autres titres à revenu fixe	3	38 096	0
Parts dans les entreprises liées		0	0
Immobilisations incorporelles	4	12 639	3 950
Immobilisations corporelles	4	905	503
Autres actifs	5	1 970	1 124
Comptes de régularisation actif	6	536	275
Total Actif		**141 152**	**92 122**

Passif (En milliers d'Euros)	Notes	12 mois	
		31/12/2022	31/12/2021
Dettes EC et assimilés	7	11 522	11 889
Opérations avec la clientèle passif	9	6 692	
Dettes représentées par un titre	8	8 575	16 696
Autres Passifs	10	13 694	9 518
Comptes de régularisation passif	11	292	1
Provisions pour risques et charges	12	285	282
Capitaux propres	13	100 092	53 736
Dont résultat de l'exercice		-32 864	-7 140
Total Passif		**141 152**	**92 122**

Compte de résultat – 31/12/2022 (Exercice de 12 mois)

P&L (En milliers d'Euros)	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et produits assimilés	14	1 072	16
Intérêts et charges assimilées	15	-1 480	-1 364
Revenus des titres à revenu fixe	16	383	0
Commissions – Produits	17	34 462	15 027
Commissions – Charge	17	-4 397	-2 146
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement assimilés	18	-965	0
Portefeuille de négociation		0	-18
Autres produits d'exploitation bancaire	19	3 129	1 047
Autres charges d'exploitation bancaire		-12 571	-4 709
PNB		**19 631**	**7 853**
Charges générales d'exploitation	20	-40 224	-13 713
Dotations aux amortissement	4	-3 648	-555
Résultat Brut d'exploitation		**-24 241**	**-6 415**
Coût du risque	21	-8 646	-1 185
Résultat d'exploitation		-32 887	-7 600
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	22	0	0
Résultat courant avant impôts		**-32 887**	**-7 600**
Impôts sur les bénéfices		23	460
Résultat Net		**-32 864**	**-7 140**

Hors bilan - 31/12/2022 (Exercice de 12 mois)

Hors bilan (En milliers d'Euros)	31/12/2022	31/12/2021
Engagements de financement donnés	7 834	0

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'Assemblée,

statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour l'adoption des résolutions de nature ordinaire,

connaissance prise du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels,

approuve la proposition du Président et, après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de (32.863.957,68) euros,

décide de l'affecter de la manière suivante :

- Perte de l'exercice (32.863.957,68) euros

En totalité au compte « *Report à nouveau* », portant son montant à un solde négatif de 43.012.730,94 euros

constate qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
(Exercice clos le 31 décembre 2022)

Aux associés,

Opinion

En exécution (i) de la mission confiée à Mazars par votre assemblée générale et (ii) de la mission complémentaire confiée à Arvor Finance par décision de l'Assemblée générale en date du 12 juin 2023 dans le cadre des dispositions de l'article L.820-3-1 du code de commerce, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALMA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne :

Provisionnement des risques de crédit et de contrepartie

Votre société constitue des dépréciations pour couvrir les risques de crédit et de contrepartie inhérents à ses activités (notes « Principes et méthodes comptables » et notes 2 et 21 de l'annexe aux comptes annuels). Nous avons revu le dispositif méthodologique de dépréciation et de couverture des pertes de valeur par des dépréciations individuelles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels à l'exception du point ci- dessous :

– La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations de financement et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être mis à votre disposition dans le délai prescrit par l'article 23.1 des statuts, les informations et documents nécessaires à son établissement nous ayant été communiqués tardivement.

Courbevoie et Rennes, le 29 juin 2023

Les Commissaires aux comptes :

Mazars :
AlexandraKRITCHMAR

Arvor Finance :
Arnaud FROMONT

B. — Comptes consolidées et clos au 31 décembre 2022

I. — Bilan actif et passif
(En milliers d'Euros)

Actif	Notes	31/12/2022
Opérations interbancaires et assimilées - actif	1	67 453
Opérations avec la clientèle - actif	2	175 447
Immobilisations corporelles et incorporelles	3	13 544
Comptes de régularisation et actifs divers	4	2 477
Total actif		**258 920**

Passif	Notes	31/12/2022
Opérations interbancaires et assimilées - passif	5	135 538
Opérations avec la clientèle - passif	7	6 692
Dettes représentées par un titre	6	8 575
Comptes de régularisation et passifs divers	8	9 809
Provisions	9	282
Dettes subordonnées		0
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)		0
Intérêts minoritaires		0
Capitaux propres part du groupe (hors FRBG)	**10**	**98 025**
Capital souscrit		373
Primes d'émission		142 732
Réserves consolidées et autres		-10 149
Résultat de l'exercice (+/-)	10	-34 932
Total passif		**258 920**

II. — Hors Bilan.

(En milliers d'Euros)	31/12/2022
Engagement de financement	9 113
Swap payeur à taux variable	45 000
Engagements donnés	**54 113**
Swap receveur à taux fixe	45 000
Engagements reçus	**45 000**

III. — Compte de résultat.

(En milliers d'Euros)	Notes	2022
Intérêts et produits assimilés	11	2 116
Intérêts et charges assimilées	12	-2 629
Revenus des titres à revenu fixe et variable		0
Commissions (produits)	13	32 088
Commissions (charges)	14	-4 416
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation		0
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés		0
Autres produits d'exploitation bancaire	15	2 882
Autres charges d'exploitation bancaire	15	-10 812
Produit net bancaire		**19 229**
- Charges générales d'exploitation	16	-40 264
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition) et corporelles	3	-3 648
Résultat brut d'exploitation		**-24 684**
- Coût du risque	17	-10 271
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisitions		**-34 954**
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		0
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés		0
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisitions		**-34 954**
+/- Résultat exceptionnel		0
- Impôts sur les bénéfices	18	23
+/- Quote-part dans le résultat net des entités mises en équivalence		0
+/- Dotations/reprises de FRBG		0
Intérêts minoritaires		0
Résultat net – part du groupe		**-34 932**
Résultat par action		-0,94

IV. — Variation des Capitaux propres - 31/12/2022

Capitaux propres	01/01/2022	Augmentation	Diminution	Affectation	31/12/2022
Capital social	316	57	0	0	373
Prime d'émission	62 654	78 167	0	0	140 821
Bons de souscriptions d'actions	915	996	0	0	1 911
Report à nouveau	-5 733			-4 416	-10 149
Résultat de l'exercice	-4 416	-34 932		4 416	-34 932
Total	**53 736**	**44 288**	**0**	**0**	**98 025**

V. — Annexe aux comptes consolidés.

Présentation du groupe Alma.

Le groupe Alma est constitué de la société Alma SAS qui a été immatriculée le 16 avril 2018 et de son FCT Alma 2022. Il s'agit de son premier exercice consolidé. Au 31/12/2022, le groupe emploie 307 salariés contre 141 au titre de l'exercice précédent. Le groupe Alma a pour but de proposer des services de paiements en plusieurs fois en Europe.

Faits marquants

Durant l'exercice écoulé, le groupe Alma s'est fortement développée, nous illustrons ici ce développement par quelques chiffres :

— Le nombre de marchands actifs est passé de 5 636 au 31 décembre 2021 à 12 250 au 31 décembre 2022 soit une augmentation de 117 % ;
— Le volume de paiements traité est passé de 406 M€ entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2021 à 1 077 M€ entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 soit une augmentation de 165%.

Ainsi, au cours de ce cinquième exercice social, le groupe Alma a réalisé un produit net bancaire de 19 229 k euros et a dégagé une perte de (34 932) k euros.

Alma a diversifié son activité:

— A l'international, depuis 2021 elle s'est implantée dans 5 pays (Allemagne, Italie, Espagne, Belgique et Pays-Bas). Le volume de paiements traité à l'international est passé de 3 M€ entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2021 à 43 M€ entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 soit une multiplication par 14.
— Dans sa palette de produits, après avoir lancé en novembre 2021 le paiement en 10 et 12 fois, elle propose depuis juin 2022 le paiement en 24 fois.

Le 28 janvier 2022, les associés d'Alma se sont réunis afin d'approuver la réalisation d'un tour de financement en fonds propre d'un montant total maximum de 110 000 014,41 euros (prime d'émission incluse) visant à renforcer ses capitaux propres et permettre ainsi le développement de ses activités.

En juillet 2022, Alma a lancé un deuxième fonds commun de titrisation (FCT Alma 2022) avec la BNP comme principal investisseur dont la taille potentielle est de 340 millions d'euros.

En septembre 2022, Alma a remporté l'appel d'offres pour devenir prestataire de paiement en plusieurs fois pour la SNCF ce qui permettra à leurs usagers de payer leurs billets en 3 fois sur les sites et applications de vente à partir de juillet 2023.

Évènements postérieurs à la clôture

En date du 28 Janvier 2023 il a été décidé une attribution de 189 901 BSPCE-5 avec un prix d'exercice de 14,19€ (dont 0,01 euro de valeur nominale).

Principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

— Comparabilité et continuité de l'exploitation
— Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
— Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises pour les comptes consolidés suivant les prescriptions du règlement ANC N°2020-01.

Informations relatives au périmètre de consolidation

Informations relatives aux entités comprises dans le périmètre de consolidation :

Nom	Mode de consolidation	Lieu du siège social	Fraction de capital détenue
ALMA SAS	Intégration globale	176 Avenue Charles de Gaulle - 92522 Neuilly-sur Seine	100%
FCT ALMA 2022	Intégration globale	176 Avenue Charles de Gaulle - 92522 Neuilly-sur Seine	100%

Informations relatives à l'exclusion d'entités du périmètre de consolidation

Le FCT Alma 2021 n'est pas consolidé dans les comptes du groupe Alma car Alma SAS ne capte pas la majorité des avantages de la structure, ne conserve pas la majorité des risques du fond et ne garde pas de pouvoir de décision.

Informations relatives à l'entrée d'une entité contrôlée dans le périmètre de consolidation

Le FCT Alma 2022 est quant à lui réintégré dans les comptes consolidés du groupe Alma. La première cession a eu lieu le 1er septembre 2022.

Les données chiffrées clé concernant cette opération de titrisation sont les suivantes :
- 288 M€ de créances (nominal) ont été cédées pendant le dernier exercice comptable ;
- Le groupe Alma détient à la clôture les parts Junior et Mezzanine, et la part Senior (124 M€) est portée par une partie tierce ;
- La taille totale du passif du FCT Alma 2022 est de 163 M€.

Informations sectorielles

Le groupe Alma opère principalement dans 6 pays dont les PNB sont présentés ci-dessous :

(En milliers d'Euros)	2022
PNB FRANCE	17 963
PNB ITALY	357
PNB SPAIN	187
PNB GERMANY	223
PNB BELGIUM	352
PNB LUXEMBOURG	17
PNB OTHER COUNTRIES	131
Total	**19 229**

Notes sur les comptes de Bilan.

Note 1. – Opérations interbancaires et assimilées

Ce poste regroupe toutes les créances, y compris les créances subordonnées, détenues au titre d'opérations bancaires, sur des établissements de crédit, à l'exception de celles matérialisées par un titre. Chez Alma l'exhaustivité de ces créances sont des comptes à vue ouverts dans les livres des banques utilisés par Alma pour son activité. La totalité de ces créances sur les EC et assimilés ont donc des durées restantes à courir inférieures à 3 mois.

Opérations interbancaires et assimilées (En milliers d'Euros)	2022
A moins de 3 mois	67 453
Total	**67 453**

Note 2. – Opérations avec la clientèle – Actif

Ce poste regroupe l'ensemble des créances, y compris les créances subordonnées et les créances affacturées, détenues sur des agents économiques autres que les établissements de crédit, à l'exception de celles qui sont matérialisées par un titre.

Chez Alma, l'exhaustivité de ces créances est issue de l'activité de paiement en plusieurs fois ou différée et des services de financement du groupe.

Les produits de BNPL (de l'anglais *Buy Now Pay Later*) incluent le paiement en 2 fois, 3 fois et 4 fois ; et les produits de financements s'étalent d'une maturité allant de 5 mois à 24 mois.

Les créances client sont dépréciées en suivant les profils historiques de recouvrement :
- à partir de 30 jours de retard sur les produits de BNPL (P2X au P4X) ;
- à partir de 90 jours de retard pour les offres de financements.

A noter que vue la faible antériorité des activités d'Alma, il a été décidé de ne pas catégoriser de créances en irrécouvrable.

Ci-dessous le détail du poste par produit et antériorité :

Opérations avec la clientèle (En milliers d'Euros)	Notes	2022
Clients		**174 463**
Créances clients	A	173 109
Créances clients douteuses (brut)	B	14 546
Dépréciations créances clients		-13 462
Diverses autres créances sur la clientèle		270
Marchands		**984**
Créances marchands		984
Créances marchands douteuses (brut)		0
Dépréciations créances marchands		0
Total		**175 447**

	Notes	
Créances clients / Produits (En milliers d'Euros)	**A**	**2022**
Différé		1 279
P2x		2 567
P3x		19 785
P4x		44 815
P10x		33 311
P12x		17 003
P24x		52 671
Others		1 678
Total		**173 109**

Créances clients / Échéance (En milliers d'Euros)	Notes	2022
< 3 mois		1 312
3 - 12 mois		119 125
1 - 5 ans		52 671
> 5 ans		0
Total		**173 109**

	Notes	
Créances clients douteuses / Produit (En milliers d'Euros)	**B**	**2022**
Différé		1 624
P2x		150
P3x		1 773
P4x		8 974
P10x		1 187
P12x		226
P24x		209
Others		404
Total		**14 546**

Créances clients douteuses / Échéance (En milliers d'Euros)	Notes	2022
< 3 mois		2 074
3 - 12 mois		6 458
1 - 5 ans		6 014
> 5 ans		0
Total		**14 546**

Les créances douteuses étant déchues de leur terme au moment de leur déclassement, les échéances résiduelles des créances en défaut à l'arrêté ne sont pas présentées.

Note 3. – Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations incorporelles

Alma immobilise une partie des frais engagés pour développer son produit et ses projets de développement sur son modèle de scoring des créances. Les projets ainsi immobilisés sont amortis linéairement sur 36 mois.

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisées à l'actif.

Les dépenses pour la solution Alma de paiement en plusieurs fois ont été immobilisées. Les projets sont valorisés en sommant les rémunérations des salariés et des consultants externes travaillant dans les équipes de développement proratisé au temps passé sur des projets immobilisables.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de bureau et info : 2 à 3 ans
- Mobilier : 5 ans
- Installations et agencements : 5 ans

Tableau de Variation des immobilisations :

Valeur brute :

Immobilisations corporelles (En milliers d'Euros)	Stock au 31/12/2021	Acquisition	Activation	Cession	Stock au 31/12/2022
Aménagement et constructions	106	51	0	0	157
Matériel de bureau et informatique	364	638	0	0	1 003
Mobilier	158	3	0	0	161
Total	**629**	**706**	**0**	**14**	**1 320**

Immobilisations incorporelles (En milliers d'Euros)	Stock au 31/12/2021	Acquisition	Activation	Cession	Stock au 31/12/2022
Concessions et droits similaires, brevets, licences	4 696	0	12 047	0	16 744
Total	**4 696**	**0**	**12 047**	**0**	**16 744**

Amortissements :

Amortissements immobilisations corporelles (En milliers d'Euros)	Stock au 31/12/2021	Amortissement	Dépréciations	Stock au 31/12/2022
Aménagement et constructions	5	13	0	18
Matériel de bureau et informatique	108	260	0	368
Mobilier	13	16	0	29
Total	**126**	**289**	**0**	**415**

Amortissements immobilisations incorporelles (En milliers d'Euros)	Stock au 31/12/2021	Amortissement	Dépréciations	Stock au 31/12/2022
Concessions et droits similaires, brevets, licences	746	3 359	0	4 105
Total	**746**	**3 359**	**0**	**4 105**

Note 4. – Comptes de régularisation et actifs divers

Les comptes de régularisation et actifs divers se composent au 31/12/2022 de :

Comptes de régularisation et actifs divers	2022
Autres dépôts	192
Dépôts de garantie versés par l'entité	1 100
Charge constatée d'avance	536
CIR N-1	318
Dette FCT Alma 2022	10
TVA déductible et sur FNP	182
FAE	75
Autres actifs divers	63
Total	**2 477**

A noter que les dépôts de garantie versés par le groupe sont en majorité composés de garantie de financement auprès d'un marc hand d'Alma et pour les locaux de parisiens de la société.

Note 5. – Opérations interbancaires et assimilées

Ce poste recouvre les dettes à l'égard d'établissement de crédit et assimilés à l'exception des emprunts subordonnés et des dettes matérialisées par un titre :

Les 133,851 K€ de financement à plus d'un an et moins de cinq ans sont principalement composés des parts senior émises par le Alma 2022 pour 124 015 K€.

Opérations interbancaires et assimilées (En milliers d'Euros)	2022
< 3 mois	1 687
3 - 12 mois	0
1 - 5 ans	133 851
Total	**135 538**

Note 6. – Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par des titres sont composés d'emprunts obligataires non convertibles dont la maturité est détaillée ci-dessous :

Autres emprunts obligataires (En milliers d'Euros)	2022
< 3 mois	3 125
3 - 12 mois	450
1 - 5 ans	5 000
Total	**8 575**

Note 7. – Opérations avec la clientèle

Au 31/12/2022, les opérations avec la clientèle s'élèvent à 6 692 K€. Ce poste est composé de 5,294 K€ de dettes marchands et de 1,398 K€ de dettes sur avances marchands.

Note 8. – Comptes de régularisation et passifs divers

Les comptes de régularisation et passifs divers d'Alma sont exclusivement composés de dettes envers des tiers détaillés dans le tableau ci-dessous :

Comptes de régularisation et passifs divers (En milliers d'Euros)	2022
Fournisseurs et comptes rattachés	2 073
Fct alma	1 665
Passifs fiscaux	650
Passifs sociaux et associés	3 048
Produits constatés d'avance	2 374
Total	**9 809**

En notant que notamment :

- Le poste FCT Alma reprend la position nette entre Alma le FCT Alma 2021 à l'arrêté égal au net entre les créances cédées aux fonds, les collectes et la performance redistribuée ;
- Les passifs sociaux et associés sont composés des provisions pour congés payés, retraite et sécurité sociale ;
- Les passifs fiscaux correspondent à la position nette de TVA ;
- Un produit constaté d'avance de 2 374 K€ lié à l'étalement du chiffre d'affaires tiré des commissions.

Note 9. – Provisions

Une provision pour risque et charges de 282 K€ a été dotée pendant l'exercice se clôturant au 31 décembre 2021, provision maintenue au 31 décembre 2022.

Note 10. – Capitaux propres part du groupe (hors FRBG)

Les capitaux propres sont composés de :

- Le capital souscrit appelé et versé qui est égal à la valeur nominale des actions, parts et autres titres composant le capital social ;
- Les primes d'émission liées au capital souscrit ;
- Les bons de souscription d'actions ;
- Le report à nouveau qui est le montant du résultat cumulé des exercices précédents.

Capitaux propres	01/01/2022	Augmentation	Diminution	Affectation	31/12/2022
Capital social	316	57	0	0	373
Prime d'émission	62 654	78 167	0	0	140 821
Bons de souscriptions d'actions	915	996	0	0	1 911
Report à nouveau	-5 733			-4 416	-10 149
Résultat de l'exercice	-4 416	-34 932		4 416	-34 932
Total	**53 736**	**44 288**	**0**	**0**	**98 025**

Notes sur le Hors Bilan

Les hors bilan au 31/12/2022 sont composés :

- des montants octroyés aux consommateurs finaux mais pas encore payés aux marchands partenaires pour 9 113 K€ ;
- du nominal des swaps de taux portés par le FCT Alma 2022 et venant le couvrir le fond des fluctuations de l'indice EURIBOR sur lequel les notes sont indexées pour 45 000 K€.

Hors bilan (En milliers d'Euros)	2022
Engagements donnés	**54 113**
Engagement de financement	9 113
Swap payeur taux variable	45 000
Engagements reçus	**45 000**
Swap receveur taux variable	45 000

Notes sur le Compte de résultat

Note 11. – Intérêts et produits assimilés

Les Produits d'intérêts et charges assimilés de 2 116 K€ correspondent aux intérêts des crédits longs accordés à nos clients.

Note 12. – Intérêts et charges assimilées

Les intérêts et charges assimilés s'élèvent à 2 629 K€ au 31/12/2022 sont réparties de la manière suivante entre les charges sur EC et assimilés et sur emprunts obligataires.

Intérêts et charges assimilées (En milliers d'Euros)	31/12/2022
Sur les EC et assimilés	-1 483
Sur emprunts obligataires	-1 146
Total	**-2 629**

Note 13. – Commissions (produits)

Les produits de commission de 32 144 K€ au 31/12/2022 sont répartis par produit de la manière suivante :

Commissions – produits (En milliers d'Euros)	31/12/2022
P2X au P8X	28 546
Produits de crédit	3 542
Total	**32 088**

Les produits de commissions sont principalement sur les produits P2X au P8X car ils représentent la majorité des flux d'Alma. Ces commissions sont payées par les marchands et les clients en contrepartie du service rendu par Alma qui porte la créance des clients finaux.

A noter qu'à partir de 2022 Alma étale une partie des commissions reçues sur ces produits de financement au même rythme que sont reconnus leurs coûts directs. Les produits associés à des créances cédées au FCT Alma 2021 sont reconnus immédiatement.

Note 14. – Commissions (charges)

Les charges de commission de 4 416 K€ au 31/12/2022 sont réparties entre :

— Les frais pour l'acquisition des flux de carte (Stripe, Adyen et checkout) permettant aux clients de payer directement avec leur carte sur les TPE ou en ligne ;
— Les prestataires de virement (Swan) utilisés par le groupe Alma pour transférer aux marchands le fruit de leurs transactions ;
— Commissions dépositaires.

Commissions (En milliers d'Euros)	31/12/2022
Acquisition de flux de cartes	**-4 077**
Stripe	-3 200
Adyen	-758
Checkout	-119
Prestataire de virements	**-320**
Anytime	0
Swan	-320
Commissions dépositaires	**-18**
Total	**-4 416**

Note 15. – Autres produits et autres charges d'exploitation bancaire

Les autres produits bancaires de 2 882 K€ sont principalement composés de l'excess spread reçu par Alma si les créances cédées au FCT Alma 2021 dépassent le montant de décote à l'origine dans le véhicule ainsi que des commissions reçues par Alma en tant qu'agent de calcul et *servicer* du FCT Alma 2021.

Les autres charges bancaires de 10,812 K€ sont composées au 31/12/2022 de 10 022 K€ de pertes sur cessions de créances.

Autres produits et autres charges d'exploitation bancaire	31/12/2022	
	Produit	Charge
FCT	2 691	0
Autres	192	-790
Pertes sur cessions de créances	0	-10 022
Total	**2 882**	**-10 812**

Note 16. – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 40,264 K€ au 31/12/2022, et se composent comme suit :

Charges générales d'exploitation (En milliers d'Euros)	31/12/2022
Production immobilisée	12 047
Autres achats et charges externes	-26 211
Charges sociales	-9 135
Impôts, taxes et versements assimilés	-2 526
Salaires et traitements	-14 440
Total	**-40 264**

Note 17. – Coût du risque

Le coût du risque reprend toutes les dotations et reprises sur dépréciation de créances auprès des clients et des marchands.

Pour rappel, les créances client sont dépréciés en suivant les profils historiques de recouvrement :

— A partir de 30 jours de retard sur les produits de BNPL (P2X au P4X) ;
— A partir de 90 jours de retard pour les offres de financements.

Les créances sur marchands débiteurs sont dépréciées après 90 jours de retard.

Tableau récapitulatif du coût du risque (En milliers d'Euros)	Notes	31/12/2022
Alma Clients		-10 718
Alma Marchands		0
Assurance		447
Total		**-10 271**

Dotation nette aux dépréciations clients finaux (En milliers d'Euros)	Notes	31/12/2022
Créances clients	A	-13 462
Créances marchands		0

Remboursements d'assurance reçus (En milliers d'Euros)	Notes	31/12/2022
WAKAM		0
HOKODO		447
Total		**447**

Note 18. – Impôts

Au 31/12/2022 les impôts sur les bénéfices sont composés intégralement du Crédit d'impôt recherche (23 K€). Aucun impôt différé n'a été constaté pour l'exercice 2022.

Autres informations

Composition du capital social :

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	31 622 683	0,01
Titres émis pendant l'exercice	5 758 197	0,01
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	37 380 880	0,01

Le capital social est fixé à la somme de 373 380 K Euros, divisé en 37 380 880 actions ordinaires de valeur nominale de 0,01 euro, entièrement souscrites et libérées.

Proposition d'affectation du résultat

Nous proposons d'affecter la perte de l'exercice, soit la somme de (34 932) K€ en totalité au compte de report à nouveau.

Le solde du compte report à nouveau sera porté de la somme de (10 149) K€ à la somme de (45 081) K€.

Le résultat par action au 31/12/2022 est de -0,94 €.

Fonds commun de titrisation Alma 2021

Alma finance une partie de ces créances grâce à un fonds commun de titrisation exclu du périmètre de consolidation du groupe Alma car :

- La capacité effective pour la société de gestion de changer de prestataire pour le recouvrement des créances,
- L'impossibilité de délégation éventuelle du rôle de la société de gestion au cédant,
- Impossibilité de rachat de créances,
- L'encadrement de la garantie donnée.

sont assurés par son règlement.

Les données chiffrées clés concernant cette opération de titrisation sont les suivantes :

- 275 MEUR de créances (nominal) ont été cédées pendant le dernier exercice comptable
- L'excess spread généré sur l'exercice s'élève à 3 129 K€

Point sur les BSPCE émis par Alma SAS

Lors des exercices précédents, plusieurs souscriptions de BSPCE avaient eu lieu pour un montant de 2990 BSPCE-1 au prix de 24 euros et 4 726 BSPCE-2 au prix de 67.20 euros. Il a été décidé en date du 20 décembre 2019, que chaque BSPCE-1 et BSPCE-2 donnerait droit à 108 actions ordinaires soit un total de 833 328 actions au nominal de 0.01 euro soit une augmentation de capital potentielle de 8 333,28 euros

Une émission de 1 295 598 BSPCE a été votée par décision unanime des associés par acte sous seing privé en date du 20 décembre 2019. Il a été décidé que chaque BSPCE donnerait droit à 1 action ordinaire d'une valeur de 0,01 euro soit une augmentation de capital potentielle de 12 955,98 euros.

Par une décision du 1er février 2021, le président constate la réalisation définitive d'une augmentation de capital de 150,12 euros par l'émission de 15 012 actions ordinaires nouvelles résultant de l'exercice de 139 BSPCE-1. La prime d'émission est de 3 185,88 euros.
Les souscripteurs sont :

- Olivier Lance pour 77 BSPCE-1 soit 8 316 actions ordinaires nouvelles ;
- Matthieu Schneiderwind pour 62 BSPCE-1 soit 6 696 actions ordinaires nouvelles.

Par la même décision, le président constate la réalisation définitive d'une augmentation de capital de 259,20 euros par l'émission de 25 920 actions ordinaires nouvelles résultant de l'exercice de 240
BSPCE-2. La prime d'émission est de 15 868,80 euros.

Les souscripteurs sont :

- François Solignac pour 126 BSPCE-2 soit 13 608 actions ordinaires nouvelles ;
- Marine Esmein pour 114 BSPCE-2 soit 12 312 actions ordinaires nouvelles.

Derniers exercices de BSPCE
Depuis le 31/12/21, Alma fait des émissions de BSPCE trimestrielles, reprises dans le tableau de variation ci-dessous :

Détail des dernières émissions de BSPCE :

BSPCE			
Total au 30/06/2020	**2 202 798,00**		
Date	**Nombre émis**	**Exercice**	**Solde**
29/01/2021		13 608	2 189 190
29/01/2021		8 316	2 180 874
29/01/2021		12 312	2 168 562
29/01/2021		6 696	2 161 866
01/02/2021		15 012	2 146 854
01/02/2021		25 920	2 120 934
10/02/2021		28 188	2 092 746
27/05/2021	181 175		2 273 921
Total au 30/06/2021			**2 273 921**
27/02/2021	128 054		2 401 975
31/08/2021	10 829		2 412 804
31/08/2021	113 267		2 526 071
18/09/2021	463 176		2 989 247
04/10/2021	40 420		3 029 667
18/10/2021	84 081		3 113 748
02/11/2021	10 044		3 123 792
15/11/2021	96 587		3 220 379
15/11/2021	25 730		3 246 109
Total au 31/12/2021			**3 246 109**
2/17/2022		914	3 245 195
5/27/2022		7 500	3 237 695
06/03/2022		506	3 237 189
7/22/2022		2 816	3 234 373
8/23/2022		3 475	3 230 898
09/01/2022		8 000	3 222 898
09/08/2022	86 486		3 309 384
10/01/2022		283	3 309 101
10/06/2022		390	3 308 711
11/14/2022		2 004	3 306 707
12/20/2022	189 901		3 496 608
Total au 31/12/2022			**3 496 608**

NB : *Ce tableau est présenté en nombre d'actions ordinaires d'Alma de façon à présenter une vision homogène des opérations antérieures et postérieures à la division de la valeur nominale des actions et multiplication corrélative du nombre d'actions intervenue le 08/09/2022.*

Point sur les BSA

Exercices précédents

Lors de l'exercice précédent plusieurs souscriptions de BSA avaient eu lieu pour un montant de 1,300 BSA-1 au prix de 24 euros et 1 300 BSA-2 au prix de 24 euros.

Une émission de 1 295 598 BSA a été votée par décisions unanimes des associés par acte sous seing privé en date du 20 décembre 2019. Il a été décidé en date du 20 décembre 2019, que chaque BSA-1 et BSA-2 donnerait droit à 108 actions ordinaires soit un total de 140,400 actions au nominal de 0.01 euro soit une augmentation de capital potentielle de 1 404 euros.

Par une décision du 1er février 2021, le président constate la réalisation définitive d'une augmentation de capital de 1 072,44 euros par l'émission de 107,244 actions ordinaires nouvelles résultant de l'exercice de 993 BSA 2018-1 par Guillaume Clavel. La prime d'émission est de 22 759,56 euros.

Exercice 2022

En date du 28 Janvier 2022, il a été décidé en date du 28 Janvier 2022 l'émission :

- De 4 933 052 ABSA d'une valeur nominale de 0,01 € chacune et 14,18 € de prime d'émission
- De 1 402 609 BSA Ratchet 2022 avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de personnes dénommés donnant chacun droit à la souscription d'un maximum de 10 actions ordinaires de la Société valeur nominale de 0,01 euro et 14,18 € de prime d'émission
- De 326 012 BSA Ratchet 2022 avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de personnes dénommées donnant chacun droit à la souscription d'un maximum de 10 actions ordinaires de la Société valeur nominale de 0,01 euro et 14,18 € de prime d'émission.

Détail des dernières émissions du stock de BSA :

Date	Nombre émis	Exercice	Solde
02/05/2018	140 400		140 400
02/05/2018	140 400		280 800
Total au 30/06/2018			**280 800**
22/11/2019		35 100	245 700
22/11/2019	Annulation BSA caducs	105 300	140 400
20/12/2019	1 295 598		1 435 998
Total au 30/06/2020			**1 435 998**
18/12/2020	7 503 469		8 939 467
18/12/2020	3 030 193		11 969 660
02/02/2021		107 244	11 862 416
14/05/2021	328 407		12 190 823
Total au 30/06/2021			**12 190 823**
28/01/2022	4 933 052		17 123 875
28/01/2022	1 402 609		18 526 484
28/01/2022	326 012		18 852 496
Total au 31/12/2022			**18 852 496**

NB : ce tableau est présenté en nombre d'actions ordinaires du groupe le groupe Alma de façon à présenter une vision homogène des opérations antérieures et postérieures à la division de la valeur nominale des actions et multiplication corrélative du nombre d'actions intervenue le 28 janvier 2021.

Engagements de retraite

Au vue de la taille de la structure, de l'âge, de l'effectif et de la nature de l'activité, aucun engagement de retraite n'a été comptabilisé. A la date de clôture des comptes, 20% des salariés du groupe Alma sont encore en période d'essai et l'âge moyen des salariés est de 31 ans. Ainsi, malgré une masse salariale qui augmente, il est toujours considéré que ces engagements sociaux sont non significatifs à la clôture et n'ont pas été intégrés à nos comptes.

Effectifs

Les effectifs sont de 307 au 31/12/2022.

Effectifs	31/12/2022
Ingénieurs et cadres	305
Mandataires social	2
Total	**307**

Honoraires CAC

Honoraires CAC	31/12/2022
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés - Mazars	75
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés - Arvor Finance	14
SACC MAZARS	14
Total	**103**

VI. — Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
(Exercice clos le 31 décembre 2022)

Aux associés,

Opinion

En exécution (i) de la mission confiée à Mazars par votre assemblée générale et (ii) de la mission complémentaire confiée à Arvor Finance par décision de l'Assemblée générale en date du 12 juin 2023 dans le cadre des dispositions de l'article L.820-3-1 du code de commerce, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés du groupe ALMA. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Provisionnement des risques de crédit et de contrepartie
Votre groupe constitue des dépréciations pour couvrir les risques de crédit et de contrepartie inhérents à ses activités (notes 2 et 17 de l'annexe aux comptes consolidés). Nous avons revu le dispositif méthodologique de dépréciation et de couverture des pertes de valeur par des dépréciations individuelles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être mis à votre disposition dans le délai prescrit par l'article 23.1 des statuts, les informations et documents nécessaires à son établissement nous ayant été communiqués tardivement.

Paris La Défense et Rennes, le 29 juin 2023.
Les Commissaires aux comptes :

Mazars :	Arvor Finance :
Alexandra KRITCHMAR	Arnaud FROMONT
Associée	Associé